



---

**EURO RESSOURCES ACHÈVE LA RESTRUCTURATION DES DROITS DE REDEVANCE  
PAUL ISNARD**

PARIS, France, le 7 novembre 2013 : EURO Ressources S.A. (« EURO » ou la « Société ») a annoncé ce jour qu'en vertu de la Convention d'option existante, Columbus Gold Corp. (« COLUMBUS ») a exercé son droit d'acheter les droits à redevance qu'EURO détient sur les Propriétés Paul Isnard en Guyane française. Les Propriétés Paul Isnard sont composées de huit concessions minières, ainsi qu'une demande de permis d'exploitation (le « PEX »), qui succède à un permis d'exploration.

En échange des droits à redevances Paul Isnard initiaux, EURO a reçu un règlement en espèces de 4,2 millions dollars canadiens ainsi que 18.208.328 actions ordinaires de COLUMBUS, tout en se réservant un droit à redevance sur la production nette d'affinage (la «Redevance NSR ») sur les huit concessions minières ainsi que sur une zone d'intérêt autour de celles-ci. Cette Redevance NSR s'élève à 1,8 % sur les 2 premiers millions d'onces d'or, puis à 0,9 % sur les 3 millions d'onces d'or suivants.

Du fait de cette accord, EURO détient désormais 19.095.345 actions ordinaires de COLUMBUS, soit environ 15,78 % de ses actions ordinaires en circulation. Les actions ordinaires de COLUMBUS acquises aujourd'hui par EURO l'ont été dans le cadre de la restructuration des droits à redevance sur les Propriétés Paul Isnard et sont détenues à des fins de placement. Dans le cadre de cette accord, EURO a convenu, pendant une période de dix-huit mois à compter de sa conclusion, d'un moratoire sur l'acquisition d'actions supplémentaires de COLUMBUS et sur la vente d'actions existantes cédées par COLUMBUS, sous réserve de certaines exceptions, ainsi que de ne pas modifier, directement ou indirectement, la composition du Conseil d'administration de COLUMBUS. EURO n'a ainsi actuellement aucune intention d'acquérir d'actions supplémentaires de COLUMBUS, ni d'exercer de contrôle sur celles-ci. EURO a l'intention d'évaluer son investissement dans COLUMBUS de façon continue, de tels avoirs pouvant évoluer à l'avenir.

#### **À propos d'EURO**

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine Rosebel, dont IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») est l'opérateur. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. IAMGOLD France S.A.S., une filiale indirectement détenue en totalité par IAMGOLD, détient aujourd'hui environ 86% de toutes les actions en circulation.

**Notes concernant les prévisions** : Certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.

*Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.*

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Pour toute autre demande de renseignement, veuillez-vous adresser à :

Benjamin Little  
Directeur-Général  
Tel : +1 416 933 4954  
Email : [blittle@euroressources.net](mailto:blittle@euroressources.net)

Line Lacroix  
Directeur-Général Délégué  
Responsable Financier  
Tel: +1 450-677-2056  
Email : [llacroix@euroressources.net](mailto:llacroix@euroressources.net)